

COMITE DIRECTEUR DU S I T G

Procès-verbal de la séance du 3 février 2023

Salle Galiléo

Présent-e-s :

M. R. Balanche, en remplacement de M. A. Buogo (swisstopo)
M. S. Canalis (IGN)
M. J.-R. Eudes, en remplacement de M. E. Favre (OCSIN/DI)
M. F. Josselin, (OU/DT), Président du comité directeur
M. J. Lateo (CPEG)
M. A. Lehmann (Université de Genève), Président de la Commission technique
M. T. Maréchal (AIG)
M. H. Martin (SIG)
M. L. Niggeler (DIT/DT)
M. P. Oehri (DIT/DT), Directeur du centre de compétence du SITG
M. F. Perrussel-Morin (RGD)
Mme C. Rieder (DIT/DT), centre de compétence du SITG
M. Y. Robert (CERN)
M. Y. Schneeberger (Fondation des parkings)
M. J. Thomas (TPG)
M. P. Valty, en remplacement de M. F. Bessat (Pôle métropolitain du Genevois français)
M. C. Wuthrich, en remplacement de M. T. Royston (Ville de Genève)

Invitée :

Mme Claire Huberson, Chronos

Excusés :

M. F. Bessat (Pôle métropolitain du Genevois français)
M. A. Buogo (swisstopo)
M. P. Burri (ACG)
Mme P. Combe Dutheil (FTI)
M. A. Decosterd (imad)
M. M. Eller (TPG)
M. E. Favre (OCSIN/DI)
M. B. Mury (Région de Nyon)
M. T. Royston (Ville de Genève)
M. B. von Arx (OCAN/DT)

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12 – 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 3 février 2023

1. Introduction (F. Josselin)

F. Josselin souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose un rapide tour de table afin d'accueillir les nouveaux venus.

Il rappelle le concept de présidence tournante au sein du comité directeur, nécessaire pour garder l'énergie du groupe.

C. Huberson de Chronos ayant annoncé un léger retard, la séance démarrera par le point 3, relatif à la commission technique.

2. Proposition des nouvelles missions et évolution du SITG

• Présentation/discussions/validation (annexe 1)

C. Huberson, L. Niggeler et F. Josselin présentent la proposition d'évolution du SITG.

Le but est de présenter un point d'étape sur la vision stratégique et ses impacts organisationnels et d'obtenir une validation de principe pour pouvoir passer à l'opérationnel. Ce travail a été guidé par le document "pour une vision stratégique de la géoinformation à Genève". La mise en œuvre est collective. Il est important de ne pas oublier la nécessité d'évolution malgré certaines craintes à faire bouger une organisation qui fonctionne depuis 30 ans. Le SITG n'ayant pas de structure juridique il faut y réfléchir. Un calendrier intentionnel doit également être posé.

L'évolution de la stratégie de la géoinformation cantonale a un impact positif sur l'organisation collective du SITG. L. Niggeler fait un rapide état de situation de la mise en œuvre de cette stratégie qui a été validée par le Conseil d'Etat en août 2022. Elle est actuellement en cours de présentation aux différents métiers de l'administration en lien avec la géoinformation.

Un projet de loi est en cours d'élaboration dans le cadre de l'administration (organisation, standardisation et normalisation de la géoinformation). Il est en partie basé sur la loi fédérale mais avec des spécificités cantonales et devrait être finalisé d'ici fin mars/avril 2023. Un projet de loi d'investissement permettra de compléter l'infrastructure actuellement en place et de soutenir financièrement le développement de la géoinformation cantonale (transformation et acquisition des données).

D'un point de vue technologique, les deux plateformes de données (GEODE et SITG) seront rassemblées à l'horizon 2024 en une plateforme unique, le GEOHUB. Cette infrastructure continuera à être assurée par l'Etat de Genève et utilisée par le SITG, avec un niveau de service accru, davantage de partages et de promotion des données. Certaines discussions sont en cours pour inclure la plateforme de la Police, mais les enjeux de sécurité doivent auparavant être étudiés.

H. Martin souligne que les besoins en géomatique explosent. Il demande si le GEOHUB traitera des applications qui se développent en périphérie. L. Niggeler confirme que l'idée est d'avoir une vision faitière, générale et globale pour plus de coordination et de partage.

F. Josselin ajoute que le but est d'augmenter la qualité des services et l'efficacité par une politique cantonale incluant une dimension Grand Genève.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 3 février 2023

L. Niggeler informe qu'une équipe unifiée travaillant en matriciel et incluant des membres de l'informatique de l'Etat (GEODE) et du centre de compétence (DIT) est en place; la GEOTEAM. Il s'agit d'une entrée unique pour les prestations en matière de géoinformation pour l'interne et également pour l'externe de l'administration.

Au prochain comité directeur, le GEOHUB et la GEOTEAM pourront être présentés plus en détail.

C. Huberson rappelle les éléments sur lesquels Chronos, en collaboration avec le bureau exécutif, a mis le focus ces derniers mois :

- Valoriser les activités actuelles ou à venir
- Enjeu à proposer dans le cadre d'une nouvelle organisation
- Potentiels nouveaux membres (publics ou privés).

Dans la nouvelle structure proposée, les partenaires, devenus membres, pourront avoir des implications différentes au vu des différents besoins et structures de leur organisation.

La plateforme sera au centre de l'activité mais il est important de valoriser également les fonctions d'animation, de facilitation et d'accompagnement.

F. Josselin souligne que cette déclinaison de l'offre est le résultat des réflexions durant les différents ateliers et des discussions, collectives ou en bilatéral, menés par Chronos ces deux dernières années.

A. Lehmann pose la question des différentes applications spécifiques développées par les métiers.

F. Josselin confirme que c'est un point à consolider et creuser à l'avenir. L. Niggeler ajoute que ces demandes pourraient être prises en considération à partir du moment où différents partenaires auraient un besoin commun.

R. Balanche avertit sur le danger potentiel d'ouvrir à des acteurs privés. L. Niggeler confirme que l'idée est de s'adresser à des associations de professionnels, tout en définissant clairement les conditions.

J. Thomas propose de partager l'expérience des TPG qui ont mis des projets en place au niveau international (IT for PT). La logique a été de tenir compte de la typologie des membres et d'encourager les interactions.

H. Martin souligne qu'il est intéressant d'évaluer ces paramètres car s'il y a des risques, il y a aussi maints avantages au niveau de l'échange, pour permettre la rencontre entre l'expression des besoins et le marché.

Il souligne l'importance d'intégrer le milieu académique à part entière. Promouvoir l'intelligence collective avec des angles de vision différents : volonté pragmatique dans le privé, plus scientifique dans le milieu académique, pour un équilibre dans la diversité des membres.

Il est proposé au collectif d'engager un coordinateur des projets par et pour le SITG.

Pour H. Martin ce travail est effectué actuellement par des acteurs de milice. Cela nécessite dorénavant un financement. Il faut le rendre explicite. Si les membres financent une ressource, il y a un besoin clair de résultat, pour une économie collective allant au-delà des coûts. L'idée est de tester ce modèle sur quelques mois avant de pérenniser.

A. Lehmann fait le parallèle avec le rôle actuel de P. Oehri. Le coordinateur reprendrait effectivement ses tâches, avec un rôle supplémentaire d'animation et d'accompagnement du collectif dans la mise en route du programme et de sa feuille de route.

L. Niggeler explique qu'il est nécessaire d'avoir une structure juridique, permettant de financer une ressource selon une clé de répartition à définir. Il suggère de faire une proposition sur le modèle OGETTA.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 3 février 2023

A la question d'Y. Schneeberger concernant les différents niveaux d'implication des partenaires, C. Huberson explique que les membres devraient avoir le choix de participer à l'une ou l'autre commission selon leurs possibilités d'action et de contribution, L'idée est de poser des objectifs à atteindre avec, pour les membres, la possibilité d'agir dans le/s domaine/s qui les intéresse.

Pour R. Balanche, les mesures du plan d'action doivent être portées par ses membres et mises en œuvre de façon concrète.

J. Lateo soulève le point de la CPEG qui est uniquement utilisateur de la donnée et devra positionner son implication. Pour F. Josselin, cette nouvelle organisation permet à chaque partenaire de trouver sa bonne place dans le but de concrétiser la vision stratégique.

J.-R. Eudes ajoute que la stratégie de géoinformation cantonale est en charge de garantir une sécurisation des données et d'accès à la plateforme ce qui pourrait répondre au besoin de la CPEG.

Pour Y. Robert, il était déjà difficile de motiver les membres à prendre des responsabilités. Il va falloir trouver des volontaires pour les quatre commissions proposées dans la nouvelle organisation. F. Josselin souligne l'importance de la fonction de coordinateur qui permettra de donner l'élan nécessaire. Pour L. Niggeler, s'il y a un retour d'investissement pour le membre partenaire, l'intérêt sera là. Le but est de promouvoir la géoinformation. C. Huberson ajoute que chaque commission pourra se fixer un calendrier en fonction des ressources et besoins.

F. Josselin rappelle que le but de cette séance est d'obtenir la validation pour :

- Renforcer l'implication des membres dans la nouvelle organisation
- Confirmer l'engagement financier des partenaires dans le but de définir un budget
- Recruter un coordinateur pour et par le collectif

Un calendrier sera défini pour les prochaines étapes.

Il semble opportun de passer par une période de test. Trouver une agilité juridique pour pouvoir promouvoir l'engagement. Il faut concrétiser la mise en œuvre de cette ambition collective qui fait suite aux réflexions menées sur les deux dernières années.

R. Balanche soulève le problème de l'engagement financier pour 2023, les budgets étant déjà planifiés. F. Josselin propose que les partenaires pour lesquels c'est possible participent au budget en 2023, et ensuite, d'établir la participation financière de tous les partenaires dès 2024. Les aspects chiffrés seront communiqués aux membres très rapidement. Il explique qu'il faut trouver la clé de répartition. Ce n'est pas une unicité. Il y a des spécificités internes et territoriales.

Un rapide tour de table est effectué.

A. Lehmann (UniGE) : L'organisation proposée convient. Difficulté à trouver des moyens financiers additionnels.

T. Maréchal (AIG) : L'organisation proposée est intéressante. Il lui paraît normal que les membres participent financièrement. Définir l'impact sur les ressources. Voit de l'intérêt à impliquer différents collaborateurs de l'AIG en fonction des intérêts.

C. Wüthrich (Ville GE) : Intérêt pour le projet proposé. Possibilités de répondre aux engagements financiers demandés, peut-être déjà en 2023. Les différents groupes de travail permettraient d'impliquer d'autres acteurs de la ville. Cette nouvelle proposition permet d'ouvrir et d'amener une nouvelle force au SITG et de le positionner à un nouveau niveau.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 3 février 2023

P. Valty (Pôle métropolitain) : Cette proposition va dans le bon sens. Difficile de participer financièrement pour 2023. A délibérer en interne pour 2024. Y'aurait-il une possibilité au niveau d'un projet Interreg ? Est-ce que le GEOHUB est ouvert aux problématiques des membres extérieurs qui utilisent des outils différents ? Intérêt à accéder aux données protégées depuis l'extérieur. J.-R. Eudes précise que la protection est configurable pour chacun des acteurs, permettant ainsi d'accéder à certaines demandes.

Y. Robert (CERN): Cela lui paraît normal de participer financièrement en qualité de membre. Peut engager sa structure pour participer aux séances mais animer une commission lui paraît être un rôle trop important pour sa structure.

F. Perrussel-Morin (RGD) : projet d'évolution très intéressant; Quatre commissions lui paraît très ambitieux. Il souhaiterait en avoir un descriptif détaillé pour pouvoir déterminer le rapport coût/bénéfices qu'il devra justifier en interne. Attention à la structure juridique.

J. Lateo (CPEG) : Adhère à la démarche qu'il faudra vendre en interne.

J.-R. Eudes (OCSIN/DT) : Extrêmement favorable à la proposition.

R. Balanche (swisstopo) : Rejoint le discours de F. Perrussel-Morin. Attention à l'égalité entre les cantons au niveau de swisstopo.

Y. Schneeberger (FdP) : Nécessité d'avoir des arguments collégiaux pour remonter et convaincre en interne des institutions, comme le détail du fonctionnement des commissions et des objectifs.

J. Thomas (TPG) : Valide la démarche à titre personnel. Ne voit pas de blocage en interne. Aurait besoin d'explications sur le fonctionnement des projets Ogetta. Les différentes commissions permettraient d'intégrer les différents métiers. Serait intéressé par la possibilité de promouvoir le financement de formations sur la géomatique (LEARN).

S. Canalis (IGN) confirme l'attente, comme ses homologues de la RGD ou du Pôle métropolitain, d'un descriptif plus détaillé des participations attendues en fonction des typologies de structure et un éclairage sur le modèle Ogetta, pas connu en France.

F. Josselin confirme que tous les documents explicatifs nécessaires à une prise de décision en interne des partenaires sera communiquée avant le comité directeur de mars.

Il attend également le retour des partenaires (spécificités, projections, calendrier, question budgétaires).

C. Huberson se tient à disposition pour recevoir ces remarques par écrit ou par téléphone, afin de les synthétiser.

L. Niggeler remercie les partenaires de sensibiliser leurs instances de direction.

3. Rapport annuel 2021-22

Merci à tous les partenaires qui ont transmis leur rapport annuel dans les temps. Les rapports du centre de compétence et de la commission technique ainsi que le mot du Président sont en cours de rédaction.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire

Direction de l'Information du Territoire

Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 3 février 2023

4. Journée romande de la géoinformation 2023 (A. Lehmann et P. Oehrli)

P. Oehrli informe que le comité s'est réuni la semaine passée. La structure du programme a été validée sur le modèle de la dernière manifestation. Un appel à présentations est ouvert jusqu'à fin février.

Différents noms ont été évoqués pour la session plénière.

La disposition des stands a été revue et son budget ajusté (stands simples et doubles). L'ouverture des réservations de stands est prévue tout prochainement.

F. Josselin encourage les partenaires à répondre à l'appel à présentation sur des sujets genevois/Grand genevois. Le thème choisi est très large : géomatique en transition

S. Canalis confirme que l'IGN prévoit de présenter un sujet sur les géo communs.

Il cite par exemple le projet PANORAMAX, qui fédère les initiatives pour favoriser l'émergence d'un géo commun de base de vues immersives. La notion de communs peut parfaitement exister dans une dimension transfrontalière et Panoramax peut en être un exemple.

H. Martin pense que le projet RAR pourrait être présenté. Il s'agit d'un processus de relevés - au moyens de nouveaux outils (lunettes, smartphones) - des objets du réseau (nuages de points) leur factorisation et leur mise à disposition.

Pour A. Lehmann, toute solution développée dans la zone et reproductible dans d'autres cantons est intéressante. Les propositions de contributions seront évaluées et validées en fonction du programme par le comité d'organisation.

Pour F. Josselin il est important de saisir cette opportunité pour promouvoir le partenariat et l'échange d'information dans une logique de partage et pour faire évoluer les approches.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de la JRG2023 (<https://georomandie.com/>). P. Oehrli et A. Lehmann restent à disposition pour tout complément d'information.

5. Commission technique (A. Lehmann) (annexe 2)

A. Lehmann fait un compte-rendu régulier des séances du comité directeur à la commission technique. La dernière séance a eu lieu au Centre universitaire d'informatique à Batelle. Deux projets ont été présentés et une visite du FabLab organisée. Il s'agit d'un lieu de rencontres, de discussions et de mise à disposition d'outils (imprimantes 3d, laser, ...). Il est possible d'y organiser des séances.

Un résumé des présentations est annexé au procès-verbal. H. Martin s'interroge sur la complémentarité du projet Lasagne et du projet Smartmeter de SIG, pour d'éventuelles synergies.

A. Lehmann lui suggère de contacter directement Giovanni di Marzo.

- **Point sur les activités et groupes de travail**

Le résumé de ce point figure sur le document en annexe.

A. Lehmann fixera les prochaines dates des commissions techniques dès que les dates des comités directeurs seront arrêtées. La prochaine séance devrait avoir lieu au Pôle métropolitain à Annemasse.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire

Direction de l'Information du Territoire

Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 3 février 2023

- **Composition CT**

Le remplacement d'A. Pillonnel, AIG, s'organise (confirmé par T. Maréchal).

N. Guillaudin, aimerait remettre la tâche de secrétaire de la commission technique. V. Carrozzini de l'office de l'urbanisme s'est proposée.

A. Lehmann aimerait également remettre son poste de président d'ici fin 2023.

F. Josselin rappelle le principe de présidence tournante qui est important pour que des relais puissent se faire.

6. Divers

- **Forum SITG – Espace public (P. Oehrl)**

Une présentation de l'étude swisstopo sur le jumeau numérique est envisagée pour le début du printemps.

Pas de programmes ou de dates établies pour les sujets concernant la temporalité de la donnée ainsi que l'archivage (long terme et exploitation).

- **Dates des prochaines séances du comité directeur**

A déterminer à mi-mars, en juin, septembre et novembre/décembre. Des sondages seront proposés pour planifier les dates convenant à la majorité.

- Le renouvellement des orthophotos, des vues obliques, du Lidar et de la mise à jour du bâti 3D ont été adjugés à trois entreprises. Les travaux débutent en février.

- A. Lehmann informe que l'UniGE a été mandatée sur le projet d'infrastructure écologique du Grand Genève.

CRi – 7.2.2023

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire

Direction de l'Information du Territoire

Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch